



Bulletin Officiel

N°7195 Jeudi 12 septembre 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT -

2

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT -

3

DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION D'UN OPCVM

FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES

5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

6

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 10/09/2024)

ANNEXE II

COMMUNIQUEES DE PRESSE

SANIMED : 4EME RELANCE A L'APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS

INDEPENDANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE SANIMED

SANIMED : 4EME RELANCE A L'APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE SANIMED

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT -

ANNEXE IV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2024

- SICAV AXIS TRESORERIE

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT »

Siege social : Essâad, Route de Ksour Essef 5124- Mahdia

Messieurs les actionnaires de la Société de Production Agricole Teboulba« SOPAT » sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 Septembre 2024 à 10 h au siège de La Société « Les Pates WARDA », sis à l'Avenue Hédi Nouira- Sousse et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Entérinement du retard de l'approbation des comptes relatifs à l'Exercice 2023 ;
- 2- Lecture et approbation du rapport d'activité 2023 établi par le Conseil d'Administration ;
- 3- Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;
- 4- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ;
- 5- Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;
- 6- Approbation des conventions réglementées ;
- 7- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2023 ;
- 8- Allocation de jetons de présence ;
- 9- Pouvoirs d'accomplissement des formalités légales.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT »

Siege social : Essâad, Route de Ksour Essef 5124- Mahdia

Projet de résolutions de la Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 septembre 2024.

1^{ère} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard pour la tenue de la présente Assemblée relative à l'approbation des états financiers de l'exercice 2023, en dehors des délais légaux et statutaires.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

2^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023 et présentation par le commissaire aux comptes de ses rapports général et spécial relatifs aux états financiers arrêtés au 31/12/2023, approuve le rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration relatif audit exercice tel qu'il a été présenté.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

3^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, approuve les états financiers de l'exercice 2023 faisant apparaître un bénéfice net de 5 304 390 Dinars, tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

4^{ème} RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration et en application des dispositions légales et statutaires, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023, soit un bénéfice net de 5 304 390 Dinars, en compte de « Résultat Reporté ».

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

5^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des autorisations du Conseil d'Administration des conventions visées par le Code des Sociétés Commerciales et entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve sans aucune réserve lesdites conventions.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

6^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans aucune réserve de leur gestion pour l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

7^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée décide d'allouer à chaque Administrateur un montant de Mille (1.000) Dinars net à titre de jetons de Présence.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

8^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au Directeur Général ou à son représentant, pour procéder à toutes opérations de dépôt, de publicité et accomplir toutes les formalités de publications légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

AVIS DES SOCIÉTÉS

DISSOLUTION ANTICIPÉE ET LIQUIDATION D'UN OPCVM

FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte

Agrément du CMF N° 21-2009 du 10 juin 2009

Adresse : Rue de Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C
Appartement C21, 1053 Les Berges du Lac

La société de gestion TRADERS INVESTMENT MANAGERS, en sa qualité de gestionnaire du fonds commun de placement FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son conseil d'administration, réuni en date du 25 juin 2024, a décidé la liquidation par anticipation dudit FCP. La liquidation du fonds est motivée par la non réalisation des objectifs fixés au niveau de son prospectus d'émission en vigueur.

A cet effet et en application des dispositions de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, TRADERS INVESTMENT MANAGERS a déposé auprès du Conseil du Marché Financier un dossier d'agrément de la dissolution anticipée et de la liquidation de FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES.

Le Collège du Conseil du Marché Financier, réuni en date du 03 septembre 2024, a décidé d'agréer la liquidation anticipée de FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES.

La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au **03 septembre 2024**. Par conséquent, les demandes de souscription et de rachat ne seront plus acceptées à partir de cette date. En application des dispositions de l'article 22 du Code des Organismes de Placement Collectif, TRADERS INVESTMENT MANAGERS assume les fonctions de liquidateur du fonds.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	121,573	121,593
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	169,759	169,790
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	139,940	139,964
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	152,441	152,468
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	145,192	145,215
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	149,680	149,709
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	138,592	138,613
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	56,327	56,337
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	41,378	41,386
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	134,030	140,730	140,757
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	123,321	123,344
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	122,982	123,005
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,707	21,711
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	150,481	150,513
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	144,585	144,607
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,806	13,808
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	208,843	208,881
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,549	13,550
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	117,976	117,997
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	122,786	122,810
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	17,073	17,076
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	108,290	108,312
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	103,272	103,298
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,297	2,299
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	74,123	74,114
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	155,177	155,135
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	115,032	114,935
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	129,550	129,571
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	166,218	166,113
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	619,139	618,938
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	142,747	142,671
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	202,969	202,745
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	113,389	113,315
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	155,862	155,945
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	187,533	187,393
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	172,102	171,962
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	27,703	27,720
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	107,178	107,109
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,163	1,162
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,188	1,187
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 652,024	2 654,965
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	254,745	254,543
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,481	3,487
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	3,073	3,077
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	49,717	49,941
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,483	1,485
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,338	1,340
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,357	1,359
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	17,969	17,963
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	12,659	12,700
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	17,944	18,019
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 005,256	5 519,029
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCF-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	102,571	102,385
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,382	1,386

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	112,345	112,362
57	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	100,305	100,320
58	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	107,609	107,630
59	ATTIARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	105,173	105,192
60	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	105,906	105,926
61	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	110,738	110,755
62	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	106,437	106,457
63	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	103,511	103,530
64	CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	107,734	107,750
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	108,015	108,035
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	106,239	106,258
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	106,015	106,034
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	104,631	104,650
69	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	108,476	108,496
70	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	104,378	104,396
71	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	101,578	101,587
72	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	108,661	108,676
73	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	103,936	103,954
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	113,615	113,632
75	FCP HELION MONDO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	105,675	105,695
76	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	110,852	110,870
77	FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	106,076	106,100
78	FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 062,952	1 063,134
79	FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 523,915	10 526,366
80	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	103,279	103,305
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	108,938	109,067
82	FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	105,105	105,204
SICAV MIXTES								
83	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	61,622	61,431
84	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	118,711	118,571
85	SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,707	17,711
86	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	342,376	342,373
87	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 414,774	2 419,309
88	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	69,302	69,202
89	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	55,142	55,098
90	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	108,430	108,439
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	10,963	10,964
92	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	17,308	17,293
93	ATTIARI FCP CEA	ATTIARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	18,840	18,819
94	ATTIARI FCP DYNAMIQUE	ATTIARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	16,339	16,328
95	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	104,756	104,608
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	90,212	90,665
97	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	93,722	93,636
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	111,544	111,541
99	UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	103,898	103,656
100	FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	11,950	11,883
101	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	102,671	102,561
102	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	81,723	81,738
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	98,469	98,467
104	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	126,927	126,812
105	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	157,414	157,654
106	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	161,177	161,637
107	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	218,265	218,396
108	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	201,073	200,974
109	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	196,222	196,611
110	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	29,585	29,534
111	MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 270,186	11 306,236
112	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUTES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	140,349	142,097
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	104,770	104,427
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 369,654	5 380,862
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	11,260	11,286
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	175,101	176,108
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	12 009,739	12 053,172
118	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 954,095	10 971,515
119	FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 604,907	10 627,299
120	MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	11 100,382	11 134,106
121	FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 633,048	10 661,876
122	FCP PROSPER+ CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,919	10,982
123	MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	109,786	110,086
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	127,307	127,078
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 093,414	1 098,565

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote des sociétés «Electrostar » et «Maghreb International Publicité - MIP -», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
25. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
28. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800

69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002

30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
33.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
34. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
35.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
36. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
37.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
38. Meublalex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190

68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
83.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
84.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
85.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachig -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
90.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
91.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
92.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
93.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
94.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
95.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
96.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
97. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
98.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
99. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
100.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
101.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
102.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
103.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
104.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

105. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
106. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
107.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
108.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 10/09/2024

25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

DERNIERE MISE A JOUR : 10/09/2024

55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 10/09/2024

83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

114	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Compartiment TITAN SEED FUND I – Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
8	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
9	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SANIMED

Siège social : Route de Gremda KM 10 SFAX

4^{ème} Relance à l'appel à candidature pour la désignation De deux Administrateurs Indépendants au sein du conseil d'administration de la société SANIMED

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance, et en application des nouvelles exigences légales édictées par la loi 2019- 47 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 août 2019 ainsi que de la Décision Générale n° 23 du Conseil du Marché Financier du 10 mars 2020, la société SANIMED relance à son appel à candidature pour la désignation de deux Administrateurs Indépendants.

La société SANIMED informe ses actionnaires que la liste des candidats admis à concourir sera transmise pour avis au CMF avant l'approbation définitive par l'assemblée générale ordinaire convoquée à cet effet au cours de l'année 2024 .la durée du mandat est fixée pour 3 ans et ne peut être renouvelée qu'une seule fois.

I. LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Tout candidat au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions. Il doit être obligatoirement une personne physique et jouir de ses droits civils.

Le candidat au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration ne doit avoir, au jour du dépôt de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec la société SANIMED, ses actionnaires, ses administrateurs, les membres du directoire ou une tierce partie, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.

Ne peuvent être candidat(e)s au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration :

- Les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales : (i) Les faillis pour une durée de cinq ans à compter de la date du jugement de mise en faillite (ii) Les personnes déclarées par jugement interdites de gérer ou diriger des sociétés, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des fonctions publiques (iii) les personnes condamnées pour crime ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public ,ou aux règles régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce.(vi) Le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.
- Toute personne ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation

des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,

- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
- Les commissaires aux comptes de la société SANIMED ainsi que les membres de leurs équipes intervenantes pendant les cinq années qui suivent la fin de leurs missions du commissariat aux Comptes.

Par ailleurs, tout candidat à ce poste doit répondre, lors du dépôt de son dossier, aux conditions suivantes :

- Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions prévues par les articles 2, 5 et 6 de la décision générale du Conseil du Marché Financier ;
- Être obligatoirement une personne physique et jouir de ses droits civils ;
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, ou salarié de la société SANIMED,
 - Président directeur général, directeur général, directeur général, adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la société SANIMED.
- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, directeur général unique d'une société dans laquelle la société SANIMED est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le président du Conseil d'Administration, le directeur général, le directeur général adjoint, concernée (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur ou membre du conseil de surveillance.
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président directeur général, ou directeur général, ou directeur général adjoint, ou salarié de la société SANIMED,
 - Président directeur général, ou directeur général, ou directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la société SANIMED.
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la société SANIMED.
- Ne pas détenir de participation directe dans le capital de la société SANIMED ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du président-directeur général, du directeur général, du directeur général adjoint, ou d'un salarié de la société.
- Ne pas être en même temps membre du Conseil d'Administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartient au même groupe.
- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur adjoint, directeur général unique, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la société SANIMED ou d'une société concurrente.
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Conditions d'expérience :

Les candidat(e)s à ce poste doivent, au moment de leur candidature :

- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) ;

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur industriel.

II. COMPOSITION ET DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'attention du président du Conseil d'Administration présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil,
- Une fiche de candidature selon le modèle prévu en **annexe 1**,
- Le curriculum vitae du candidat,
- Une copie d'une pièce d'identité,
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité selon le modèle prévu en **annexe 2**,
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature,
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

III. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature doit être transmis ou déposé au siège social de la société par tout moyen laissant une trace écrite au siège de la société « SANIMED » route de Gremda Km 10 Sfax au plus tard vendredi 18 Octobre 2024 à 14h date limite de réception des candidatures.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte par la société.

IV. LE PROCESSUS D'EXAMEN DES CANDIDATURES

Les candidats sont choisis après étude et évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans le présent avis d'appel à candidature et compte tenu de la satisfaction des conditions exigées en application du processus d'examen des candidatures mis en place par la société.

Une liste préliminaire des candidats admis à concourir est arrêtée par le Conseil d'Administration. Cette liste est transmise, pour avis, au Conseil du Marché Financier.

Le Conseil du Marché Financier peut refuser tout candidat inscrit sur la liste lorsque le choix du candidat ne respecte pas les conditions légales exigées.

Deux candidats seront retenus. Les candidats retenus seront informés de leur sélection vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La société SANIMED mettra à la disposition des actionnaires toutes les informations nécessaires sur les candidats retenus. Les candidats retenus seront approuvés définitivement par l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée au cours de l'année 2024.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.

**Annexe 1 : FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR
INDÉPENDANT**

Nom et Prénom :

Numéro CIN :

Adresse :

Téléphone : Fixe

GSM

E-mail :

Profession/Activité :

Formation Académique :

Mandats actuels en qualité d'administrateur indépendant aux conseils d'administration des sociétés admises à la cote:

Autres qualifications du candidat :

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 2 : DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), titulaire de la Carte d'Identité Nationale numéro demeurant au, candidat au poste d'Administrateur Indépendant au sein du Conseil d'Administration de la Société SANIMED S.A, déclare formellement et solennellement sur l'honneur, répondre aux critères d'éligibilité prévus par l'appel à candidature et atteste de l'exactitude et de la sincérité des informations détaillées dans mon Curriculum Vitae.

Signature

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SANIMED

Siège social : Route de Gremda KM 10 SFAX

4^{ème} Relance à l'appel à candidature pour la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du conseil d'administration de la société SANIMED

1. Objet

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance, et en application de l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par arrêté du ministre des finances du 15 Août 2019 et la décision générale du conseil du marché financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, la société « SANIMED » relance à son appel à candidature pour la désignation d'un représentant des actionnaires minoritaires devant siéger à son conseil d'administration pour un mandat de trois ans qui ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

On entend par actionnaires minoritaires, les actionnaires détenant individuellement 0,5 % au maximum du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital.

A cet effet, La Société « SANIMED », informe ses actionnaires minoritaires que la désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue d'une assemblée générale élective qui sera convoquée par la Société « SANIMED », cette désignation sera soumise à la ratification de l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée au cours de l'année 2024.

2. Critères d'éligibilité

Les candidats à ce poste doivent satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à leurs fonctions. Ils doivent être obligatoirement des personnes physiques, jouissant de leurs droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'administration fiscale.

- **Ne peuvent être candidat(e)s au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires :**

- ✓ Les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées aux articles 193 du code des sociétés commerciales, suivantes :

- Les faillis pour une durée de cinq ans à compter de la date du jugement de mise en faillite,
 - Les personnes déclarées par jugement interdites de gérer ou diriger des sociétés, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des fonctions publiques,
 - Les personnes condamnées pour crime ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux règles régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce,
 - Le fonctionnaire au service de l'administration, sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.
- ✓ Les personnes ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
 - ✓ Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
 - ✓ Les commissaires aux comptes de la société « SANIMED » ainsi que les membres de leurs équipes intervenantes pendant les cinq années qui suivent la fin de leurs missions du commissariat aux comptes.
- **Tout candidat à ce poste doit répondre aux conditions suivantes :**

Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions prévues par les articles 13, 14, 15, 17 et 18 de la décision générale du Conseil du Marché Financier

- ✓ Doit justifier d'une participation individuelle dans le capital de **la société « SANIMED »** ne dépassant pas 0,5 %.
- ✓ Il doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans l'une des spécialités : management ou finance ou ingénierie (bâtiment, industrielle, informatique).
- ✓ Ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec **la société « SANIMED »** et ses actionnaires autres que minoritaires ou ses administrateurs, de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel.
- ✓ Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de Candidature :
- ✓ Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, ou salarié de **la société « SANIMED »**.
- ✓ Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe que **la société « SANIMED »**.

- ✓ Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire d'une société dans laquelle **la société « SANIMED »** détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou est membre du Conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du conseil d'administration, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de **la société « SANIMED »** désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur ou de membre du Conseil.
- ✓ Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président directeur Général, directeur Général, Directeur Général Adjoint ou salarié de **la Société « SANIMED »**
 - Président directeur Général, directeur Général, Directeur Général Adjoint, président du directoire, directeur général unique ou salarié d'une société appartenant au même **Groupe société « SANIMED »**.
- ✓ Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse appartenant au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe.
- ✓ Ne pas être Président Directeur Général, directeur général, directeur général adjoint, gérant, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec **la société « SANIMED »** ou d'une société concurrente ;
- ✓ Ne pas être, conseiller, client, fournisseur, banquier de **la société « SANIMED »** ;
- ✓ Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.
- ✓ Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature au nom du Président du Conseil d'administration de La Société « SANIMED » présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil,
- Une fiche de candidature dûment remplie selon le model joint en Annexe1 ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une attestation récente du nombre d'actions détenues par le candidat lui-même dans le capital de la Société « SANIMED » ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signé par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du CMF n°23 du 10/03/2020 et l'appel à candidature, selon le model en Annexe 2 ;
- Le curriculum vitae détaillé du candidat.

- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae,
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature.

4. Modalités de dépôt

Les dossiers de candidature doivent être communiqués par tout moyen laissant une trace écrite, au siège de la Société « SANIMED » route de Gremda Km 10 Sfax à compter de la date de publication du communiqué de l'appel à candidature jusqu'au dernier délai fixé ci-dessous.

Les dossiers de candidatures doivent être communiqués dans une enveloppe fermée libellée au nom du **Président du Conseil d'Administration de la Société « SANIMED »**, et portant la mention :

« Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires ».

5. Choix du candidat

Dès la clôture de l'appel à candidature, la Société « SANIMED » transmet, pour avis, au Conseil du Marché Financier (CMF) la liste préliminaire des candidats admis à concourir et qui a été arrêtée par le comité de nomination ; le CMF peut refuser tout candidat inscrit sur la liste qui ne respecte pas les dispositions de la décision générale de la CMF n°23 du 10 mars 2020.

L'administrateur représentant les petits porteurs sera élu, parmi la liste des candidats retenus, par les détenteurs d'actions minoritaires lors de l'assemblée électorale qui sera convoquée après la clôture de l'appel à candidature.

Dans un délai maximum de dix (10) jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature, la société « SANIMED » doit convoquer les actionnaires minoritaires en assemblée électorale. L'avis de convocation sera publié sur le Bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée électorale. La société SANIMED mettra à la disposition des actionnaires minoritaires toutes les informations nécessaires sur les candidats retenus.

Au cours de l'assemblée électorale, les actionnaires minoritaires doivent élire un seul candidat figurant sur la liste proposée. Nul ne peut prendre part à l'élection du représentant des actionnaires minoritaires, s'il exerce une fonction de direction ou d'administration au sein de la Société « SANIMED ».

Pour être élu, le candidat doit avoir obtenu la majorité des voix des actionnaires minoritaires présents ou représentés ayant pris part à l'élection. Si à l'issue de cette élection aucun candidat n'obtient la majorité, un second tour est organisé lors de la même séance. Seuls les trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont maintenus. Le choix se portera sur le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix au second tour.

Tout actionnaire minoritaire peut voter par correspondance ou se fait représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée. Le vote par correspondance doit être adressé à la société par tout moyen laissant une trace écrite. Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'assemblée électorale. La Société « SANIMED » soumettra la désignation du représentant des actionnaires minoritaires à la ratification de l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée au cours de l'année 2024.

6. Date limite de réception du dossier

Le dernier délai fixé pour la réception des dossiers de candidature est **le vendredi 18 Octobre 2024 à 14 heures.**

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte par la société.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom:.....

N°CIN

.....
.....

Adresse:.....
.....

.....Code
Postal.....

Numéro de téléphone
fixe.....GSM.....

Email:.....
.....

Activité professionnelle actuelle
.....

Formation académique du candidat :
.....
.....

Mandats actuels en qualité de représentant des actionnaires minoritaires aux conseils
d'administration des sociétés admises à la cote:
.....
.....

Autres qualifications dans le domaine
:.....

Signature

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, Nom et
Prénom:.....

Titulaire de la carte d'identité nationale :

Demeurant au:

Code Postal.....

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la Société « SANIMED », Déclare formellement sur l'honneur : Ne pas être en contradiction avec les interdictions prévues par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et celles énoncées dans l'article 14 de la décision générale du CMF et que les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes.

Signature

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA
« SOPAT »**

Siège : Essaad -Route Ksour Essef - Mahdia

La Société de Production Agricole de TEBOULBA « **SOPAT** » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 septembre 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Ammar AMRI.

Les états financiers de l'exercice 2023 ont été présentés selon le nouveau modèle de classification de différents comptes choisi par le groupe la Rose Blanche et appliqué par les différentes entités qui y appartiennent.

Pour les besoins de la comparabilité des états financiers entre exercices, celui en cours et l'exercice précédents, les données de 2022 ont été retraitées en conformité avec le nouveau modèle choisi.

A cet effet, deux colonnes ont été réservées à l'année 2022, celle indiquant les chiffres portés dans le rapport de l'exercice précédent et celle portant les chiffres retraités du même exercice.

L'impact de changement des modes de présentation sur le résultat de l'exercice 2022 et les capitaux propres au 31 décembre 2022 est nul.

L'impact sur le total du bilan de l'exercice 2022 serait une diminution de l'ordre de 1.021.245 DT et qui ne concerne que les éléments courants.

Rubrique	Totaux des rubriques Retraités au 31 décembre 2022 en DT	Totaux des rubriques Version rapport 2022 en DT	Impacts en DT
Clients et comptes rattachés	21 343 620	22 800 049	-1 456 429
Autres Actifs Courants	5 832 537	6 870 302	-1 037 765
Liquidités et équivalents de liquidités	3 180 587	1 707 638	1 472 949
Total	30 356 744	31 377 989	-1 021 245
Fournisseurs et comptes rattachés	40 148 144	42 055 772	-1 907 628
Concours bancaires	1 550 189	663 806	886 383
Total	41 698 332	42 719 578	-1 021 245
Autres produits d'exploitation	3 786 694	1 270 409	2 516 285
Achats matières premières consommés	0	-144 804 717	144 804 717
Achats d'approvisionnements consommés	-153 051 594	-7 766 616	-145 284 978
Autres charges d'exploitation	-9 222 567	-9 818 808	596 241
Autres gains ordinaires	1 022 820	1 194 396	-171 576
Reprises sur amortissements et provisions	0	2 460 689	-2 460 689
Total	-157 464 647	-157 464 647	0

Au niveau de l'état de flux de trésorerie, la colonne relative à l'exercice 2022 est demeurée conforme aux états financiers de l'exercice 2022 avant retraitement. Les flux de trésorerie relatifs à l'exercice 2023 sont calculés, notamment pour la variation des comptes d'actifs et de passifs courants et de celles de la trésorerie, sur la base des données retraitées de l'exercice 2022.

Il en résulte que le solde de la trésorerie de l'exercice 2023 de début d'exercice de 1.630.399 DT, tel que pris en compte pour le calcul de la variation de la trésorerie fin 2023, est différent de celui présenté dans la colonne 2022 en tant que solde de fin d'exercice 2022 de 1.043.832 DT, soit un écart de 586.567 DT.

BILAN
(exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisé				
Immobilisations incorporelles		1 919 957	1 715 647	1 715 647
Amortissements des immobilisations incorporelles		- 1 602 832	- 1 396 912	- 1 396 912
Net	A.1	317 125	318 736	318 736
Immobilisations corporelles		93 341 259	96 175 816	96 175 816
Amortissements immobilisations corporelles		-41 945 744	-44 048 377	-44 048 377
Net	A.1	51 395 515	52 127 440	52 127 440
Immobilisations financières		3 521 970	3 520 970	3 520 970
Provision des Imm. Financières		- 3 389 296	- 3 389 296	- 3 389 296
Net	A.2	132 674	131 674	131 674
Total des actifs immobilisés		51 845 314	52 577 850	52 577 850
Autres actifs non courants		305 748	58 012	58 012
Total des actifs non courants		52 151 062	52 635 862	52 635 862
ACTIFS COURANTS				
Stocks		10 454 301	10 236 487	10 236 487
Provisions sur stock produits finis		-	-	-
Net	A.3	10 454 301	10 236 487	10 236 487
Clients et comptes rattachés		22 915 878	21 343 620	22 800 049
Provisions des clients et comptes rattachés		-10 174 011	- 9 635 492	- 9 635 492
Net	A.4	12 741 867	11 708 128	13 164 557
Autres Actifs Courants		5 989 929	5 832 537	6 870 302
Provisions des autres actifs courants		- 893 259	- 893 259	- 893 259
Net	A.5	5 096 670	4 939 278	5 977 043
Placements et autres actifs financiers		57 073	57 073	57 073
Provisions des placements		- 57 073	- 57 073	- 57 073
		-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	A.6	5 381 175	3 180 587	1 707 638
Total des actifs courants		33 674 013	30 064 479	31 085 724
TOTAL DES ACTIFS		85 825 075	82 700 341	83 721 586

BILAN
(exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		37 861 250	37 861 250	37 861 250
Capital social souscrit non appelé		- 5 000 000 -	5 000 000 -	5 000 000
Réserves		20 069 109	20 069 109	20 069 109
Réserves pour réévaluation	P.1	22 448 719	22 448 719	22 448 719
Autres capitaux propres		755 258	210 311	210 311
Résultats reportés		-54 623 020 -	55 021 342 -	48 064 205
Effets des modifications comptables	P.2			6 957 138
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		21 511 316	20 568 046	20 568 046
Résultat de l'exercice		5 755 933	849 866	849 866
Total des capitaux propres avant affectation	P.3	27 267 248	21 417 913	21 417 912
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	P.4	3 785 277	5 955 148	5 955 148
Autres passifs non courants	P.5	571 027	1 232 744	1 232 744
Provision pour risques et charges		-	50 000	50 000
Total des passifs courants		4 356 305	7 237 892	7 237 892
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	P.6	39 135 566	40 148 144	42 055 772
Autres passifs courants	P.7	4 731 927	3 782 919	3 782 919
Concours bancaires	P.8	921 258	1 550 188	663 806
Autres passifs financiers	P.9	9 412 771	8 563 286	8 563 286
Total des passifs courants		54 201 522	54 044 537	55 065 782
Total des passifs		58 557 827	61 282 429	62 303 674
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		85 825 075	82 700 341	83 721 586

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus		235 919 842	177 086 181	177 086 181
Autres produits d'exploitation		1 472 582	3 786 694	1 270 409
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	R.1	237 392 424	180 872 875	178 356 590
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours	R.2.	1 079 220	723 583	723 583
Achats matières premières consommés	R.3. -	203 493 595 -	153 051 594 -	-144 804 717
Achats d'approvisionnement consommés	R.4.	-	-	- 7 766 616
Charges de personnels	R5. -	10 450 787 -	8 888 749 -	8 888 749
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.6. -	5 241 378 -	5 439 774 -	5 439 774
Autres charges d'exploitation	R.7. -	10 981 189 -	9 222 567 -	9 818 808 ²¹
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-	229 087 729 -	175 879 101 -	-175 995 081
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 304 694	4 993 774	2 361 509
Charges financières nettes	R.8. -	2 167 386 -	2 434 995 -	2 434 995
Produits des placements		-	-	-
Autres gains ordinaires	R.9.	676 049	1 022 820	1 194 396
Autres pertes ordinaires	R.10. -	654 113 -	2 550 236 -	2 550 236
Reprises sur amortissements et provisions	R.11.	-	-	2 460 689
Résultat DES ACTIVITES ORDINAIRES avant impôt		6 159 244	1 031 363	1 031 363
Impôts sur les bénéfices	R.12. -	403 312 -	181 497 -	181 497
RESULTATS DES ACT ORD APRES IMPOTS		5 755 933	849 866	849 866

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinars)

	31/12/2023 Base 2022 retraité	31/12/2022 Non retraité
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net	5 755 933	849 866
Ajustements pour		
Amortissements et provisions	4 658 982	4 212 070
Provision	577 903	1 188 932
Résorption frais préliminaire	4 493	4 493
Réajustement des immobilisations et amortissements suite inventaire	- 81 720	-
Reprise sur provision	- 7 665	- 2 460 689
Effets des modifications comptables	-451 543	- 243 547
Quote-part subvention rapportée au compte de résultat	-122 390	- 55 596
Plus ou moins value sur cession des immobilisations	-57 325	- 74 516
Apurement des immobilisations en cours	0	559 848
Variation des		
Stocks	-217 814	- 3 164 311
Clients	-1 045 658	- 367 392
Autres actifs courants	-157 392	2 976 345
Fournisseurs d'exploitation	-1 012 578	9 222 052
Autres passifs	255 425	- 687 823
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	8 098 651	11 959 732
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 336 390	- 5 076 678
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles et incorporelles	1 941 668	146 012
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	-1 000	- 278 746
Décaissements pour frais préliminaires	-252 229	- 278 746
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	- 4 647 951	- 5 209 413
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements suite à l'augmentation du capital	-	-
Encaissements Prime d'émission	-	-
Encaissement d'emprunts bancaires	1 000 000	-
Encaissement d'emprunts leasing	-	-
Encaissement d'emprunts sur crédit de gestion	35 090 000	24 300 000
Remboursements des crédits leasing et bancaires	- 2 788 518	- 3 154 495
Remboursement des emprunts sur crédit de gestion	-34 590 000	-23 650 000
Passif non courant	-	-
Subventions d'investissements reçues	667 336	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	- 621 182	- 2 504 495
VARIATION DE TRESORERIE	2 829 518	4 245 825
Trésorerie début de l'exercice	1 630 399	- 3 201 993
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 459 918	1 043 832

Solde Intermédiaire De Gestion
Pour la période allant du 01 Janvier 2023 au 31 décembre 2023
(exprimé en dinar tunisien)

PRODUITS	31-12-2023	CHARGES	31-12-2023	SOLDES	31-12-2023
Produits d'exploitation	237 392 424	Coût de matières consommées	205 556 478		
Production stockée	3 142 102				
Production	240 534 526	Achats consommés	205 556 478	Marges sur coût matières	34 978 048
Marges sur coût matières	34 978 048	Autres charges externes	10 257 894		
Sous total	34 978 048	Sous total	10 257 894	Valeur ajoutée brute	24 720 154
Valeur ajoutée brute	24 720 154	Impôts et taxes	723 295		
		Charges de personnel	10 450 787		
Sous total	24 720 154	Sous total	11 174 082	Excédent brut d'exploitation	13 546 072
Excédent brut d'exploitation	13 546 072	Charges financières	2 167 386		
Autres produits ordinaires	676 049	Dotation aux amortissements et prov	5 241 378		
Produits financiers	0	Impôts sur les bénéfices	403 312		
Reprises sur amortissements et provisions	0	Autres pertes ordinaires	654 113		
Sous total	14 222 122	Sous total	8 466 189	Résultat des activités ordinaires	5 755 933
Résultat des activités ordinaires	5 755 933				
Effets positifs des modif. comptables		Effets négatifs des modif. comptables	451 543		
Sous total	5 755 933	Sous total	451 543	Résultat Net après modif. Comptables	5 304 390

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA

« SOPAT »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Les données sont exprimées en dinars

Note 1. Présentation de la société, son activité et son capital

La société SOPAT SA a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec pour objet principal, la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille. En novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en société anonyme.

Son capital social a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7.386.290 DT divisés en 738.629 actions de 10 DT chacune, libérées dans leur intégralité.

Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007, l'assemblée générale extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché boursier à la BVMT. La même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2.613.710 DT en numéraires pour le porter à 10.000.000 DT divisés en 2.000.000 actions de 5 DT chacune libérées dans leur intégralité. Ce capital a été ramené en 2008 à 10.500.000 DT par incorporation de réserves. En date du 9 février 2010, il a été décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 dinar et l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 a décidé de nouveau, d'augmenter le capital en numéraires de 1.312.500 DT pour le porter à 11.812.500 DT.

26

L'assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 juillet 2012 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 1.181.250 DT, pour le porter de 11.812.500 DT à 12.993.750 DT, et ce, par l'émission de 1.184.250 actions gratuites nouvelles d'un dinar de nominal chacune. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 12.993.750 DT à 18.191.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 juillet 2016, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 18.191.250 DT à 21.941.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 14 juillet 2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 21.941.250 DT à 27.861.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant le mois de septembre 2017.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 13 Mars 2020, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 27.861.250 DT à 37.861.250 DT. La souscription au capital et la libération correspondante a été faite à concurrence de 50 % durant l'exercice 2020.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

Le siège social et de l'unité d'abattage sont situés à Route Ksour Essef Essad- 5189 Mahdia. La société dispose de plusieurs centres d'élevage dans diverses zones. Pour les besoins de son approvisionnement en volailles, elle exploite également des centres d'élevage au moyen des mécanismes de l'intégration.

Note 2. Principes comptables adoptés

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires. Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevage	20 ans	5%
2- Nouvel abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	7 ans et 3 ans	15% et 33%
Installations Générales, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

27

Les immobilisations de faible valeur, inférieure à 500 DT, sont amorties sur une année.

2.3. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés, titres de participations considérés comme étant détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

2.4. Valeurs d'exploitation

La société procède à la valorisation du stock des produits finis selon la méthode du coût de production.

Le cheptel est valorisé au coût d'achat majoré d'une quote-part des coûts directs et indirects pouvant être raisonnablement rattachés au cycle d'élevage des poussins ou des dindonneaux.

Les matières premières, les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués selon le coût d'achat moyen pondéré.

2.5. Taxes sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation ;

- des produits en hors taxes,
- des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes,
- des autres charges sont comptabilisées au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9 §2 du code de la TVA.

Il en est de même pour les investissements.

Note 3. Principaux évènements de l'exercice

L'exercice 2023 a connu les évènements suivants considérés importants à signaler :

1. La société a procédé en 2023 à l'apurement de différentes positions figées très anciennes liées à ses relations avec ses fournisseurs et la « CVR ». L'impact final sur le résultat est de l'ordre de 112 mDT.
2. La SOPAT a procédé en 2023 à la constatation en comptabilité des résultats de rapprochement des résultats de l'inventaire physique des immobilisations avec les données comptables. L'impact est de l'ordre de 6.457 mDT sur les valeurs brutes, de 6.375 mDT sur les amortissements et de 82 mDT sur le résultat de 2023.
3. La SOPAT a procédé en 2023 à la cession d'un ensemble de biens immobilisés à la société GALLUS SA, actionnaire, pour une valeur brute de 2.184 mDT et d'amortissements cumulés de 50 mDT. A noter que la SOPAT a procédé au financement des acquisitions de biens achetés puis immédiatement cédés à GALLUS. Une créance client sur la société GALLUS est positionnée dans les états financiers au 31 décembre 2023 pour le montant de 527 mDT.
4. Un effort important d'investissement et de mise à niveau de l'appareil de production de la société s'est poursuivi en 2023 avec une enveloppe d'investissement de l'ordre de 4.317 mDT, en dehors des acquisitions des biens cédés l'année même à GALLUS pour un total de 2.019 mDT.
5. Des cessions de l'ordre de 2.510 mDT ont été effectuées en 2023 dont 2.184 mDT au profit de la société GALLUS SA, amortis à hauteur de 50 mDT et dégageant une plus-value de 51 mDT. Le reliquat de 325 mDT correspond à la vente de divers biens amortis pour 49 mDT et générant une plus-value nette de cession de 6 mDT.

Les notes relatives à l'actif

A.1. Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Désignation	Immobilisations				Amortissements				VCN		
	début de période	Acquisition	Cession	Traitement des résultats des inventaires physiques	Fin de période	début de période	Dotation	Reprise		Traitement des résultats des inventaires physiques	Fin de période
Logiciels	642 908	185 310	0	0	828 218	(566 925)	(85 560)	0	0	(652 485)	175 733
Fonds de commerce	926 638	19 000	0	0	945 638	(688 506)	(118 343)	0	0	(806 849)	138 789
Droit au bail	45 248	0	0	0	45 248	(42 302)	(1 712)	0	0	(44 014)	1 234
Concession marque et brevet	100 853	0	0	0	100 853	(99 179)	(305)	0	0	(99 484)	1 369
Total	1 715 647	204 310	0	0	1 919 957	(1 396 912)	(205 920)	0	0	(1 602 832)	317 125

Désignation	Immobilisations				Amortissements				VCN		
	début de période	Acquisition	Cession	Traitement des résultats des inventaires physiques	fin de période	début de période	Dotation	Reprise		Traitement des résultats des inventaires physiques	fin de période
Terrains	20 642 163	0	0	0	20 642 163	0	0	0	0	0	20 642 163
Constructions	20 853 031	0	0	0	20 853 031	(13 203 174)	(430 830)	0	0	(13 634 005)	7 219 026
Matériels et outillages	29 300 237	3 667 525	2 423 195	3 784 789	26 759 778	(17 437 747)	(1 792 226)	73 580	3 716 827	(15 439 566)	11 320 212
Matériels Roullants	5 977 845	1 051 431	0	1 823 275	5 206 001	(4 860 805)	(516 901)	0	1 823 275	(3 554 431)	1 651 570
Equipement de bureau	761 447	118 173	0	249 190	630 430	(417 642)	(56 448)	0	240 506	(233 584)	396 846
Matériel Informatique	1 290 312	173 850	2 020	489 566	972 576	(1 085 129)	(165 461)	0	488 560	(762 029)	210 547
Installation Gle. Agencement Amén Divers	17 350 782	1 121 101	84 815	109 789	18 277 279	(7 043 878)	(1 409 476)	25 506	105 721	(8 322 127)	9 955 152
Total	96 175 816	6 132 080	2 510 029	6 456 609	93 341 258	(44 048 376)	(4 371 342)	99 086	6 374 889	(41 945 743)	51 395 515

Au cours de l'exercice 2023, la société SOPAT a acquis du matériel d'exploitation pour une valeur de 2 019 mDT, qu'elle a directement cédé à la société du groupe GALLUS avant l'entrée en exploitation de ce matériel. La cession a été effectuée le 1^{er} juillet 2023. La SOPAT n'a pas constaté d'amortissement relatif à ce matériel au niveau de ses comptes.

Note A.2. Immobilisations Financières

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Créance rattachée participation Nutritop	2 700 000	2 700 000
Dépôts et cautionnements	412 661	411 661
Créances financières (Mohamed LaHmar)	409 300	409 300
Participation Nutritop	10	10
Total	3 521 970	3 520 970
Provision des Imm. Financières	- 3 389 296	- 3 389 296
Total	132 674	131 674

Note A.3. Stocks

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	1 192 309	905 089
Matières premières (Approvisionnements)	2 015 428	1 438 356
Emballages et matières consommables	1 464 621	2 139 566
Stock en vue d'abattage	-	-
Cheptel	2 639 841	3 690 594
Produits finis (volailles et dérivés)	3 142 102	2 062 882
Total	10 454 301	10 236 487

Note A.4. Clients et comptes rattachés

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Clients ordinaires	10 553 255	7 532 667	7 532 667
Clients douteux	11 378 810	9 635 494	9 635 494
Clients, effets à recevoir	489 602	140 987	140 987
Clients, factures à établir	338 577	2 067 596	2 067 596
Chèques en caisses	-	-	1 456 430
Effets et chèques impayés	155 634	1 966 876	1 966 876
Total	22 915 878	21 343 620	22 800 049
Provisions sur clients	- 10 174 011	- 9 635 492	- 9 635 492
Total Clients et comptes rattachés	12 741 867	11 708 127	13 164 557

Il est à noter qu'une créance sur la société GALLUS de 527 mDT, positionnée au niveau des comptes clients au 31 décembre 2023, a résulté de la cession du matériel pour 2.184 mDT en 2023. Elle a fait l'objet d'un règlement partiel en 2024.

Note A.5. Autres Actifs Courants

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Fournisseurs débiteurs	-	-	1 037 765
Personnel avances et acomptes	208 008	181 509	181 509
État impôt sur les bénéfices (excédent)	3 482 582	3 213 845	3 213 845
État, impôts et taxes débiteurs	90 173	14 276	14 276
Charges constatées d'avance	139 216	109 578	109 578
Compte d'attente	415 993	340 377	340 377
Débiteurs Divers	655 909	674 952	674 952
Débiteurs parties liées	499 759	777 294	777 294
Produits a recevoir	-	22 416	22 416
Société RAVY	498 290	498 290	498 290
Total	5 989 929	5 832 537	6 870 302
Provision sur AAC	- 893 259	- 893 259	- 893 259
Total Autres Actifs Courants	5 096 670	4 939 278	5 977 043

Note A.6. Liquidités et Equivalents de Liquidités

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Banques soldes débiteurs	2 906 379	1 440 591	1 424 071
Caisses	742 525	283 567	283 567
Chèques en caisse	1 732 271	1 456 430	-
Total	5 381 175	3 180 587	1 707 638

Les notes relatives aux capitaux propres et aux passifs

Note P.1. Réserves de réévaluation

Dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, la SOPAT a procédé à la réévaluation libre de ses immobilisations à la date du 31 décembre 2022.

Cette réévaluation a fait ressortir une plus-value de 22 448 719 dinars logée dans le compte réserves pour réévaluation.

Note P.2. Modifications comptables

Les modifications comptables ont été constatées depuis l'exercice 2013. Elles résultent particulièrement de l'impact de diverses fraudes commises au cours des exercices 2012 et antérieurs, à hauteur de 2 730 802 dinars et d'autres corrections de divers comptes, à hauteur de 576 379 dinars.

En 2019, l'impact du contrôle fiscal des années 2012 à 2015 a été porté en modification comptable pour une valeur de 2 893 951 dinars.

En 2020 l'impact du contrôle fiscal des années 2013 à 2015 a été porté en modifications comptables pour une valeur de 899 255 dinars et corrigé en 2021 de -386 797 dinars, d'où un solde des modifications comptables cumulées au 31 Décembre 2021 est de 6 713 591 dinars.

Au cours de l'exercice 2022 la SOPAT a enregistré en modifications comptables des charges fiscales avec un impact négatif de **131 472 dinars** au titre de la TCL 2019 et un autre impact négatif de **146 353 dinars** au titre de la correction du report IS relatifs aux exercices antérieurs ainsi qu'une correction de l'amortissement antérieur suite à la réévaluation avec un impact positif de **34 279 dinars** pour aboutir à un solde au 31 décembre 2022 de **6 957 138 dinars**. Au cours du premier semestre 2023 la SOPAT a liquidé la TFP des années 2020, 2021 et 2022 valant à 210 885 dinars pour aboutir à un solde au 30 juin 2023 de 7 168 023 dinars. Au cours du deuxième semestre 2023 la SOPAT a liquidé la TFP de l'année 2017 et la liquidation de l'impôt sur les sociétés de l'année 2022 s'élevant à 240 657 dinars pour aboutir à un solde au 31 décembre 2023 de 7 408 681 dinars.

Note P.3. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Subvention d'investis.	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31/12/2022	32 861 250	23 191 358	19 050 380	276 090	210 311	48 064 205	-	849 866	21 417 912
Résultat exercice 2022						849 866		849 866	-
Subvention d'investissement				544 947					544 947
Effets des modif. comptables							451 543		451 543
Résultat exercice 2023								5 755 933	5 755 933
Capitaux propres au 31/12/2023	32 861 250	23 191 358	19 050 380	276 090	755 258	47 214 339	-	5 755 933	27 267 248

Note P.4. Emprunts

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Amen Bank	- 2 928 135	- 5 955 148
BIAT	- 857 143	-
Emprunt Leasing	-	-
Total	- 3 785 277	- 5 955 148

Note P.5. Autres passifs non courants

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Dette fiscale 13-14-15 + un an	- 571 027	- 1 142 055
Dette fiscale 2021	-	- 90 689
Total	- 571 027	- 1 232 744

Note P.6. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Fournisseurs d'exploitations	- 15 684 380	- 13 257 146	- 14 127 009
Fournisseurs d'exploitations EAP	- 22 048 222	- 26 503 582	- 26 503 582
Fournisseurs, factures non parvenues	- 1 402 963	- 1 425 181	- 1 425 181
Fournisseurs, débiteur	-	1 037 765	-
Total	- 39 135 566	- 40 148 144	- 42 055 772

Note P.7. Autres passifs courants

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Ristournes et avoir à établir	- 544 260	- 231 364
Personnels rémunérations dues	- 434 226	- 390 767
Provisions congés à payer	- 533 051	- 446 999
État impôts et taxes	- 1 824 708	- 1 456 169
CNSS	- 651 311	- 580 748
Créditeurs parties liées	- 373 570	- 370 442
Créditeurs divers	- 370 802	- 306 430
Total	- 4 731 927	- 3 782 919

Note P.8. Concours bancaires

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022
		Retraité	
Banques soldes créditeurs	- -	680 326	- 663 806
CHEQUE A PAYER	- 730 107	- 675 032	
CHEQUE A PAYER SANS TIERS	- 191 150	- 194 830	
Total	- 921 258	- 1 550 188	- 663 806

Note P.9. Autres passifs financiers

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Crédits de gestion	- 6 000 000	- 5 500 000
Crédit à moins d'un an	- 3 369 871	- 2 988 518
Leasing échéance à moins d'un an	-	-
Intérêts Courus	- 42 901	- 74 767
Total	- 9 412 771	- 8 563 286

Les notes relatives à l'état de résultat
Note R.1. Revenus

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Ventes poussins d'un jour	- 10 205 540	- 6 037 324	- 6 037 324
Ventes aliments de Cheptel	- 31 365 058	- 18 901 092	- 18 901 092
Ventes dérivées de dindes	- 55 779 962	- 48 498 326	- 48 498 326
Ventes dérivées de poulet	- 90 321 678	- 63 932 983	- 63 932 983
Ventes de viandes transformés	- 41 623 253	- 37 619 055	- 37 619 055
Ventes dindes vifs	- 2 299 259	- 1 302 482	- 1 302 482
Ventes poulets vifs	- 5 963 592	- 3 367 455	- 3 367 455
Autres ventes	- 1 270 475	- 1 270 409	- 1 270 409
Avoirs et ristournes accordés sur ventes	1 648 168	2 572 536	2 572 536
Reprise sur provision	- 89 385	- 2 460 689	-
Quote part subvention	- 122 390	- 55 596	-
Total	- 237 392 424	- 180 872 875	- 178 356 590

Note R.2. Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Produits finis	- 1 079 220	- 723 583
Stock Cheptel	-	-
Total	- 1 079 220	- 723 583

Note R.3. Achats matières premières consommés

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Achats poussins d'un jour	10 123 454	5 879 329	5 879 329
Achats dindonneaux	1 547 312	1 488 890	1 488 890
Achats dindes vivants	32 810 300	31 167 012	31 167 012
Achats Poulets vivants	86 820 947	64 718 962	64 718 962
Achats aliments(mais, soja, cmv...)	48 323 084	35 827 838	35 827 838
Achats matières pour produits transformés	6 163 463	4 756 649	4 756 649
Prestations de services	3 223 352	2 144 292	2 144 292
Prestations de services (éleveurs)	241 168	176 266	176 266
Frais de transport sur achat	1 899 259	1 978 381	1 498 120
Variation des stocks MP	763 532	- 994 457	- 994 457
RRR accordées sur achats MP	554 339	- 1 858 184	- 1 858 184
Matières consommables	3 174 522	1 861 149	-
Achats Emballages	4 411 812	4 387 105	-
Consommation d'électricité	1 739 298	1 642 711	-
Consommation d'eau	384 313	299 669	-
Produits Désinfectants	197 763	170 915	-

Charge de Gaz	409 649	366 331	-
Fournitures de bureau	169 664	151 610	-
Achats Tenues de Travail	438 489	333 397	-
Variation des stocks AP	97 873	- 1 446 270	-
Total	203 493 595	153 051 594	144 804 717

Note R.4. Achats autres approvisionnements consommés

Désignation	31/12/2023	30/06/2022	31/12/2022
Matières consommables	-	-	1 861 149
Achats Emballages	-	-	4 387 105
Consommation d'électricité	-	-	1 642 711
Consommation d'eau	-	-	299 669
Produits Désinfectants	-	-	170 915
Charge de Gaz	-	-	366 331
Fournitures de bureau	-	-	151 610
Achats Tenues de Travail	-	-	333 397
Variation des stocks AP	-	-	- 1 446 270
Total	-	-	7 766 616

Note R.5. Charges de personnel

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et compléments de salaires	9 034 662	7 684 207
Charges sociales légales	1 416 125	1 204 542
Total	10 450 787	8 888 749

Note R.6. Dotations aux amortissements et aux résorptions

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Dotation aux amorts des immobilisations corporelles et incorporelles	4 658 982	4 246 349
Dotations aux provisions des frais préliminaires	4 493	4 493
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	50 000
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	577 903	102 500
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	-	1 036 432
Total	5 241 378	5 439 774

Note R.7. Autres charges d'exploitation

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Loyers	1 273 389	985 703	985 703
Entretien	879 228	797 389	797 389
Assurance	190 528	138 907	254 887
Services extérieurs	998 196	920 285	920 285
Honoraires	682 508	522 125	522 125
Publications et relations publiques	1 952 634	1 899 866	1 899 866
Frais de transport sur vente	3 968 698	3 351 376	3 351 376
Carburant	-	-	480 261
Mission réception et déplacement	147 469	106 639	106 639
Frais postaux et de télécommunication	89 466	59 648	59 648
Services bancaires	74 778	75 689	75 689
État impôts, taxes et versements assimilées (TFP, FOPROLS, TCL...)	723 295	363 941	363 941
Jetons de présence	1 000	1 000	1 000
Total	10 981 189	9 222 567	9 818 808

Note R.8. Charges Financières Nettes

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Charges financières sur leasing	-	1 389
Charges financières sur comptes débiteurs	508 374	656 055
Charges financières sur emprunts LMT	698 172	983 957
Charges financières sur financement de stock	557 440	456 063
Frais d'escomptes	370 592	311 918
Intérêts de retard	5 474	32 767
Pertes de change	47 657	38 250
Gain de change	- 20 323	- 45 403
Total	2 167 386	2 434 995

Note R.9. Autres gains ordinaires

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Profit exceptionnel	- 676 049	- 1 022 820	- 1 138 800
Quote part subvention inscrite au compte résultat	-	-	55 596
Total	- 676 049	- 1 022 820	- 1 194 396

Note R.10. Autres pertes ordinaires

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Pertes Exceptionnelles	654 113	2 550 236
Total	654 113	2 550 236

Note R.11. Reprises sur amortissements et provisions

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	-	-	6 328
Reprise sur provision pour dépréciation des créances	-	-	134 311
Reprise sur provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	-	-	2 320 050
Reprise sur provision pour dépréciation Risque et Charge	-	-	-
Total	-	-	2 460 689

Note R.12. Impôts sur les bénéfices

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Minimum d'impôt	403 312	181 497
Total	403 312	181 497

Les Notes complémentaires

Note C.1.Les engagements hors bilan

Libellé	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Engagements donnés		40 246 508	39 971 728
Hypothèques & Nantissements sur fonds de commerce	1	34 510 300	34 510 300
Effets escomptés et non échus :	2	5 108 906	4 834 126
Garantie de rachat d'actions :	3	627 302	627 302
Engagements reçus		15 716 172	15 716 172
Engagements reçus des frères Lahmar	4	7 401 884	7 401 884
Engagements reçus de Lahmar Holding	5	2 141 584	2 141 584
Garanties réelles reçues de débiteurs divers	6	6 172 704	6 172 704

1. L'évaluation des engagements hors bilan au titre des crédits long terme et court terme octroyés par les banques se basent sur les inscriptions au niveau des contrats de prêts en vigueur.
2. Les escomptes d'effets sont alimentés par des lignes de crédit à court terme octroyées par les banques et qui ne sont pas couvertes par des garanties réelles.
3. La société a garanti des souscripteurs au capital de la société AVITOP, en 2000 et 2001, pour le rachat des actions par eux souscrites. Lors de l'introduction de la SOPAT en bourse, les principaux actionnaires de la société, à cette date, s'étaient engagés à assumer ladite garantie de rachat. Mais à ce jour, et en l'absence d'un accord avec un des souscripteurs concernés, la SOPAT reste redevable de cette garantie, dont le montant réclamé par l'intéressé, s'élevait au 31 mars 2012, à 627 302 DT. Selon le protocole d'accord signé par les frères Lahmar avec le Groupe Rose Blanche, le montant dont la SOPAT sera redevable en application de cette caution sera pris en charge par le Groupe Rose Blanche.
4. Les principaux actionnaires de la SOPAT à la veille de son introduction en bourse, en 2007, Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge tous les engagements hors bilan de la société à cette date qui se sont élevés à 7 401 884 DT.

Compte tenu du protocole d'accord signé entre les Sociétés MEDIGRAIN, MCSR, UNAGRO, GSS, ACN et TRANSFOOD d'un côté, et les Frères LAHMAR d'un autre côté, les procédures d'octroi des mains levées sont engagées.
5. Il s'agit au départ d'un nantissement de la participation de la SOPAT dans le capital des sociétés Nutritop, Avitop et Logitop. Après la cession des dites participations à la société Lahmar Holding, un droit de suite est conféré par la force de la loi aux banques.
6. Il s'agit de garanties réelles, hypothèques et cautions solidaires reçues des clients et éleveurs de cheptel, en garantie de leurs dettes envers la société.

Note C.2. Informations sur les parties liées

GALLUS

La SOPAT a acquis au cours de l'année 2023 du poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS pour une valeur de 44 152 469 DT. Le solde au 31/12/2023 est de 11 131 792 DT.

La SOPAT a vendu à la société GALLUS au cours de l'année 2023 du poulet et dinde pour une valeur totale de 65 011 DT.

La SOPAT a cédé en 2023 des immobilisations à GALLUS pour la somme de 2184 mDT. Une créance de 527 mDT a été générée par cette vente et positionnée au niveau des créances clients SOPAT à la date du 31 décembre 2023.

ACN

La SOPAT a acquis auprès de la société ACN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 48 982 050 DT. Le solde au 31/12/2023 est de 16 684 448 DT.

STPA

La SOPAT a acquis auprès de la société STPA, partie liée, au cours de l'année 2023 des aliments pour bétail pour une valeur de 580 164 DT. Le solde au 31/12/2023 est de 452 293 DT.

SAVINORD

La SOPAT a acquis auprès de la société SAVINORD, partie liée, au cours de l'année 2023 des poussins d'un jour pour élevage pour une valeur de 4 723 810 DT. Le solde au 31/12/2023 est de 800 045 DT.

MCSR

La SOPAT a réglé sa quote-part de la licence office 365 auprès de la société MCSR, pour une valeur de 54 351 DT. Le solde au 31/12/2023 est égale à 54 351 DT.

FLEXOPRINT

La SOPAT a acquis auprès de la société FLEXOPRINT, partie liée, Achats emballages pour une valeur de 50 961 DT. Le solde au 31/12/2023 est 4 693 DT.

PISSO

La SOPAT a acquis des poussins auprès de la société PISSO Partie liée pour la somme de 2.701.615 DT, la dette qui en a résulté au 31 décembre 2023 est de 38.401 DT.

Objet :

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023

Destinataires du rapport :

Messieurs les Actionnaires de la Société De Production Agricole de Teboulba, SOPAT, Société Anonyme

Messieurs les actionnaires,

3

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserves

- 1.** Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes de la société SOPAT - SA, qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'exercice comptable arrêté le 31 décembre 2023 et couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les états financiers examinés sont composés du bilan totalisant **85.825.075 DT** de l'état de résultat se soldant par un résultat bénéficiaire de **5.755.933 DT** avant modifications comptables, de l'état des flux de trésorerie et des différentes notes qui leur sont annexées.

- 2.** À notre avis, sous réserve des observations décrites dans le paragraphe **3**, ci-dessous de notre rapport «Fondement de l'opinion d'audit avec réserves», les états financiers de la société SOPAT-SA, ci-joints, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour leurs aspects significatifs de sa situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, au décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des différentes Normes Comptables Tunisiennes, ou Internationales, applicables aux activités de la société.

Fondement de l'opinion d'audit avec réserves

3. L'audit des états financiers de l'exercice 2023 a conduit à la formulation des observations suivantes relatives aux différentes composantes des états financiers et susceptibles d'impacter notre avis :

3.1. Des positions comptables figées figurent dans les états financiers de l'exercice 2023 dans les comptes d'actifs courants pour une valeur totale de 10.207 mDT dont 8.478 mDT de créances clients anciennes. De telles positions sont provisionnées à hauteur de 9.428 mDT dont 8.478 mDT au titre des créances clients, 893 mDT au titre des autres actifs courants et 57 mDT au titre des placements.

Leur apurement pourrait impacter différentes composantes du bilan de la SOPAT et sa situation nette. L'impact définitif ne pourra être calculé qu'une fois les travaux de justification achevés et les décisions conséquentes prises par les instances dirigeantes de la société.

3.2. La société SOPAT SA fait l'objet d'un ensemble de procès en cours engagés à son encontre ou par elle, notamment en matière pénale, civile et de prudhomme.

Les conséquences financières éventuelles pouvant impacter ses différentes positions comptables ne sont pas estimées et portées dans les états financiers de l'exercice 2023. Les informations disponibles à leur sujet ne nous permettent pas d'estimer le montant de cet impact.

3.3. L'administration fiscale considère que les opérations d'abattage et de conditionnement des volailles en l'état ne sont pas soumises à la TVA, ainsi que l'acquisition des viandes blanches en l'état, nécessaire à la production de viandes transformées, toutefois demeurent soumises à la TVA les produits de viandes blanches transformés ou hachés. La définition des catégories de viandes blanches transformées ou hachés n'a pas fait l'objet d'une précision de la part de l'administration fiscale. La SOPAT SA soumet à la TVA les produits transformés selon ses propres jugements.

4

L'impact d'une éventuelle divergence d'interprétation avec l'administration fiscale sur la définition des produits transformés ou hachés n'a pu être déterminé.

4. Paragraphes d'observations

4.1. La SOPAT a finalisé fin 2023 la réalisation de l'inventaire physique de ses immobilisations et le rapprochement entre les données comptables et les résultats des opérations de recensement et de valorisation des différentes immobilisations inventoriées.

Les résultats des rapprochements avec les données comptables et leurs éventuels impacts sur les comptes d'immobilisations et d'amortissements ont été soumis à l'approbation des instances dirigeantes pour la prise des décisions conséquentes.

Au niveau des états financiers de l'exercice 2023, les valeurs brutes des immobilisations ont été réduites de 6.456.609 DT, les amortissements cumulés au 31 décembre 2023 de 6.374.889 DT, et l'écart de 81.720 DT a impacté le résultat, par l'usage des comptes de dotations aux amortissements.

Catégorie comptable	Valeurs brutes en DT	Amortissements cumulés au 31 décembre 2023 en DT	Impacts nets sur le résultat de 2023 en DT
Equipements de bureau	249 190	-240 506	8 684
Installations générales, agencements et aménagements divers	94 005	-89 937	4 068
Matériels informatique	489 566	-488 560	1 006
Matériels et outillages	3 800 573	-3 732 611	67 962
Matériels roulants	1 823 275	-1 823 275	-
Totaux	6 456 609	-6 374 889	81 720

4.2. La SOPAT SA a procédé en 2023 à l'apurement des soldes figés pour un montant total de 112.875 DT. L'impact de cet apurement a été porté dans les comptes de résultat au titre de l'exercice 2023. Les comptes de passifs courants, fournisseurs et autres passifs courants, ont été impactés respectivement de 12.212 DT et 100.663 DT.

5. Questions Clés de l'audit des états financiers

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la SOPAT SA au titre de l'exercice 2023.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins d'asseoir notre opinion sur ceux-ci.

5

Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur chacune de ces questions.

Nous avons considéré que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1. Quantification et évaluation des stocks d'exploitation de la société

a. Description du point clé de l'audit

De par son activité, la SOPAT gère plusieurs catégories de stocks qui impactent significativement ses performances. Il s'agit particulièrement des stocks de cheptels, des viandes et accessoires, des produits frais ou congelés.

Les stocks d'élevage ne peuvent faire l'objet d'un recensement physique à l'unité à la date d'arrêté des états financiers.

Les flux d'entrée des viandes produites en stocks ne sont pas suivis de manière rigoureuse dans les applications sécurisées de gestion des stocks.

La valorisation de ces stocks est faite sur la base d'outils bureautiques ne présentant pas les sécurités nécessaires et suffisantes.

Cela expose cette catégorie d'actifs à un risque inhérent à l'activité de la SOPAT SA et constitue une zone d'attention majeure compte tenu de l'importance des montants positionnés dans les états financiers et de leurs impacts directs sur les résultats de la société.

b. Réponses d'audit apportées

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la SOPAT pour la gestion des différents flux d'entrée et de sortie de chaque catégorie de stock.

Pour les stocks de cheptels qui sont de l'ordre de 2.640 mDT au 31 décembre 2023, soit 25% de la valeur brute des stocks, nous avons mis en place les diligences nécessaires pour avoir l'assurance que les prélèvements effectués en 2024 sur les quantités positionnées en stocks au 31 décembre 2023, ne présentent pas de différences significatives.

Pour les stocks de produits finis de l'ordre de 2.860 mDT au 31 décembre 2023, soit 27% de la valeur brute des stocks, nous avons assisté aux opérations de recensements physiques réalisées au 31 décembre 2023, aussi bien pour les produits frais que les articles congelés, et vérifié que les quantités recensées ont été valorisées et présentées dans les états financiers à la même date.

2. Évaluation des créances clients et des provisions pour dépréciation

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA opère avec une clientèle variée, allant des grandes surfaces et des points de vente « MILHA » aux restaurateurs et opérateurs similaires.

Le montant des créances présentées dans les états financiers est de l'ordre de 12.742 mDT en valeurs nettes, soit 15% de la valeur totale des actifs.

6

Parmi les créances figurent des soldes anciens qui ne sont pas suivis de manières rigoureuses dans les applications de gestion commerciale et ne sont pas apurées conséquemment.

D'autres créances relativement récentes font l'objet de procès en recouvrement dont les procédures sont longues et l'aboutissement effectif du recouvrement n'est pas toujours certain.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont notamment consisté à :

- ✓ Examiner les mécanismes de recouvrement et de suivi des créances mis en place par la SOPAT SA ;
- ✓ Estimer l'importance des garanties reçues pour couvrir les risques de recouvrement liés aux créances les plus importantes ;
- ✓ Vérifier les recouvrements ultérieurs sur les créances positionnées dans les états financiers au 31 décembre 2023 ;
- ✓ Analyser les mouvements de l'exercice 2023, déterminer les créances figées ou en retard de recouvrement et vérifier les raisons ;
- ✓ Apprécier les procédures contentieuses et de déclenchement des actions conséquentes, d'estimation des risques liées aux créances et de comptabilisation des provisions pour dépréciations nécessaires ;
- ✓ Apprécier la suffisance des provisions des créances compte tenu des garanties reçues des clients, l'avancement des procédures contentieuses et les recouvrements effectués auprès des principaux clients. La société a effectué en 2023 un travail d'analyse, basée sur ses appréciations, des

créances et de réajustement des provisions, compte tenu des chances de recouvrement et des possibilités de mise en recouvrement des garanties reçues.

3. Appréciation des risques liés aux aspects fiscaux des activités

a. Description du point clé de l'audit

L'activité avicole et notamment la production et la vente des viandes blanches ne cesse de se développer et de présenter de nouvelles catégories de produits demandés par les consommateurs.

Les textes fiscaux régissant les activités avicoles sont demeurés figés depuis plusieurs années et ne sont pas mis à jour en fonction du développement économique de telles activités.

L'appréciation des risques fiscaux a constitué une question clés pour évaluer leurs impacts sur les différentes activités de la société.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont comporté le suivi des procédures engagées par la société pour étayer ses positions quant à son statut fiscal eu égard aux dispositions qui lui sont applicables.

Nous avons examiné les différentes positions prises par l'administration fiscale et relatives aux affaires gérées par les instances de la SOPAT SA, en interne ou en la confiant à des prestataires, à l'effet de mesurer leurs impacts sur les positions comptables et financières de la société.

7

4. Appréciation des opérations avec les parties liées

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA s'approvisionne auprès des sociétés du groupe RBG en différents produits et matières nécessaires à son exploitation.

Il s'agit principalement des approvisionnements en poussins, volailles et aliments.

Le total de tels approvisionnements en 2023 serait de l'ordre de 101.245 mDT, soit 53 % environ des achats de l'année.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont comporté le suivi des procédures engagées par la société pour effectuer les approvisionnements auprès des sociétés du groupe et la vérification de l'existence de justifications probantes pour les transactions les plus significatives en 2023.

Nous avons également vérifié que les paiements sont effectués dans des conditions normales et sans recourir à des privilèges particuliers. Nous avons examiné les soldes de fin de l'exercice 2023 et demandé leurs confirmations de la part des sociétés concernées.

5. Appréciation des opérations d'ajustement des immobilisations corporelles sur la base des résultats de l'inventaire physique

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA a procédé à la date du 31 décembre 2023 à la constatation dans ses états financiers des résultats de l'opération d'ajustement de ses immobilisations corporelles sur la base des résultats de l'inventaire physique.

Le réajustement a été réalisé en éliminant les immobilisations qui existaient au niveau de la comptabilité mais qui n'ont pas d'existence réelle en 2023.

Les valeurs brutes et les amortissements de tels biens ont été éliminés des états financiers et des tableaux d'amortissement présentés au 31 décembre 2023 avec les impacts suivants :

Catégorie comptable	Valeurs brutes	Amortissements cumulés au 31 décembre 2023	Impact net sur les états financiers au 31 décembre 2023
Equipement de bureau	249 190	-240 506	8 684
Inst. Gle. Agenc. Amén Divers	94 005	-89 937	4 068
Matériel informatique	489 566	-488 560	1 006
Matériels et outillages	3 800 573	-3 732 611	67 962
Matériels roulants	1 823 275	-1 823 275	-
Totaux	6 456 609	-6 374 889	81 720

8

A noter que les amortissements des biens éliminés enregistrés au titre de l'exercice 2023 seraient de l'ordre de 51.896 DT.

b. Réponses d'audit apportées

Nous avons procédé à la vérification des règles poursuivies par les organes de la société pour la réalisation des inventaires physiques et le rapprochement de ses résultats avec les données comptables.

Nous avons également examiné les rapports présentés au conseil d'administration et les résolutions conséquentes et particulièrement leurs matérialisations dans les états financiers 2023.

Des questions ont été posées sur les biens acquis récemment et qui n'ont pas été trouvés lors de l'inventaire physiques afin d'avoir l'assurance que les procédures mises en place pour le contrôle des déplacements des biens immobilisés ne permettent pas des mouvements non autorisés des immobilisations de valeurs significatives ou dont la perte pourrait handicaper les activités de la société.

Rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023

- 6.** Les éléments du rapport du conseil d'administration qui vous est présenté, notamment pour les informations significatives à caractères comptables qui y figurent, sont conformes aux états financiers de l'exercice 2023.

La responsabilité de ce rapport incombe à votre conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations significatives données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration, par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport, et de ce fait, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour la préparation des états financiers

- 7.** L'organe de direction de la société SOPAT SA est responsable de la préparation des états financiers conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, tels que décrit par les textes indiqués dans le paragraphe **3** ci-dessus, et aux différents textes régissant ses activités.

L'organe de direction de la société est également responsable de la conception, la mise en place et l'application des procédures de contrôle interne qu'il considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

C'est aux responsables de la société qu'il incombe d'évaluer la capacité de leur entité à poursuivre son exploitation et de communiquer le cas échéant sur toute question relative à la continuité de son exploitation et d'appliquer les principes et méthodes comptables appropriés conséquents.

Responsabilité de l'auditeur

- 8.** Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites ci-dessous.

Nous sommes indépendants de la société SOPAT SA, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux missions de commissariat aux comptes en Tunisie et nous nous sommes acquittés des responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments significatifs probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

- 9.** Nos objectifs pour la mission d'audit, réalisée dans le cadre du commissariat aux comptes de la société SOPAT SA, sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes et de délivrer un rapport sur notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales permettrait toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter d'erreurs ou de fraudes et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent impacter les décisions économiques que les principaux utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Nous procéderons, en outre, à :

- 9.1. L'identification et l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, la conception et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et la réunion des éléments significatifs probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- 9.2. L'acquisition d'une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir les procédures d'audit appropriées dans les circonstances, mais sans avoir pour but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- 9.3. L'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- 9.4. L'appréciation du caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de la continuité d'exploitation, et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

10

II. Rapports relatifs à d'autres obligations légales et réglementaires

10. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et financière et à la préparation des états financiers.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons constaté, à travers l'image dégagée par l'étude du système d'information utilisée par la société pour le traitement des données financières et comptables de l'exercice 2023, l'existence de mécanismes de traitements manuels de la plupart des flux aboutissant à la valorisation des stocks de la société. Les organes en charge du suivi de telles transactions font usage d'applications bureautiques, non sécurisées, pour la saisie et le traitement des données sur la base des informations collectées auprès des responsables des centres de production.

Des efforts d'automatisation de l'enregistrement des flux et de la détermination des prix et coûts des stocks aux différents stades d'activités, sont actuellement en cours à l'effet d'aboutir à un suivi informatisé et sécurisé aux différents stades de la chaîne des transactions de la société. Leur exploitation future aboutirait à des coûts et des prix plus précis pour la valorisation des transactions et des différentes catégories des stocks.

11. Respects des textes règlementaires

L'article 25 des statuts de la SOPAT SA stipule que : L'assemblée générale se réunit de façon Ordinaire chaque année avant la fin du semestre qui suit la clôture de l'exercice social, au jour, heure et lieu indiqué dans l'avis de convocation... ». L'assemblée relative à l'exercice 2023 sera organisée au-delà du délai de 6 mois.

Tunis, le 24 juillet 2024
Le commissaire aux comptes
Ammar AMRI

Objet :

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Relatif aux états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023

Destinataires du rapport :

Messieurs les Actionnaires de la Société de Production Agricole de Teboulba, SOPAT SA

Messieurs les actionnaires,

13

- 1.** En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la ***Société de Production Agricole de Teboulba, SOPAT SA***, qui nous a été confiée par votre honorable assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif aux conventions visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, au titre de l'exercice 2023.

- 2.** Les conventions signalées ci-dessous résultent des informations s'y rapportant reçues de l'organe de direction de la société ou des opérations liées dont nous avons pris connaissance dans le cadre de nos procédures habituelles d'audit.

Notre mission ne comporte pas la réalisation de travaux spécifiques de recherche de l'existence des conventions visées.

- 3.** Durant l'exercice 2023, les conventions suivantes, rentrant dans le cadre des dits articles, ont été passées ou ont continué à produire leurs effets :

3.1. La société a obtenu des crédits bancaires pour financer ses investissements. Au 31 décembre 2023, les encours des divers crédits présentent les soldes suivants :

Références crédits	Montant du crédit initial en DT	Reste à rembourser au 31 décembre 2023 en DT		
		A long Terme	A court Terme	Total
Amen Bank 3700mDT	3 700 000	195 945	742 250	938 195
Amen Bank 1300mDT	1 300 000	270 622	246 379	517 001
Amen Bank 1200mDT	1 200 000	183 112	224 896	408 008
Amen Bank 3600mDT	3 600 000	182 778	699 309	882 088
Amen Bank 3600mDT	3 600 000	0	685 994	685 994
Amen Bank 1000mDT	1 000 000	51 425	194 765	246 190
Amen Bank 1000mDT	1 000 000	252 356	233 421	485 777
BIAT 1000mDT	1 000 000	857 143	142 857	1 000 000
Amen Bank COVID	1 791 895	1 791 895	0	1 791 895
Total	18 191 895	3 785 277	3 169 871	6 955 148

L'encours des crédits obtenus pour le financement du cycle d'exploitation est de 6.000 mDT à la date du 31 décembre 2023. La SOPAT SA bénéficie également d'un crédit permanent de 200 mDT sous la forme d'un billet de trésorerie souscrit par la société GALLUS SA, détenant 70% du capital de la SOPAT SA.

3.2. Les investissements réalisés par la société courant l'exercice 2023, achevés ou en cours, sont de l'ordre de 6.336 mDT et correspondent à des acquisitions de logiciel, de fonds de commerce, d'équipement d'abattage, de matériel de transport, d'aménagement de points de vente...

14

Les cessions d'immobilisations réalisées en 2023, sont de l'ordre de 2.510 mDT pour leurs valeurs brutes d'acquisition. Une partie de ces cessions est faite au profit de la société GALLUS pour la somme de 2184 mDT et qui a entraîné une créance de 527 mDT positionnée dans les états financiers au 31 décembre 2023, au niveau des comptes clients.

3.3. La SOPAT SA a procédé en 2017 au paiement à l'Amen BANK d'un montant de 1.000 mDT en règlement de cautions précédemment données au profit de cette banque pour le compte la société DINDY pour un montant de 1.000 mDT. La somme payée pour le compte de DINDY pour 795 mDT a été remboursée à la SOPAT par le groupe RBG en exécution des accords liés aux transactions sur les actions GALLUS. Il en résulte un solde de 205 mDT qui est en attente de recouvrement à la date du 31 décembre 2023.

3.4. La société s'est approvisionnée en 2023 en divers produits auprès des sociétés apparentées appartenant au groupe RBG. Les mouvements et les soldes conséquents arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Sociétés	Total des achats nets en 2023 En DT	Solde créditeur au 31 décembre 2023 En DT
ACN	48 982 050	16 684 448
MCSR	54 351	54 351
SAVINORD	4 723 810	800 045
FLEXO-PRINT	50 961	4 693
STPA	580 164	452 293
PISSO	2 701 615	38 401

3.5. La SOPAT a acquis au cours de l'année 2023 du poulet et dinde vifs auprès de la société GALLUS SA pour une valeur de 44 152 469 DT. Le solde au 31/12/2023 est de 11 131 792 DT.

La SOPAT a vendu à la société GALLUS au cours de l'année 2023 du poulet et dinde pour une valeur totale de 65 011 DT.

Elle a également cédé des immobilisations à la société GALLUS pour la somme de 2.019 mDT (achetées à destination de GALLUS) et 2 groupes électrogènes acquis depuis 2020 pour 165 mDT. La créance qui en résulte à la date du 31 décembre 2023 est de 527 mDT, elle est positionnée au niveau des actifs courants, compte de créances clients.

3.6. Les rémunérations des dirigeants constatées au titre de l'exercice 2023, se présentent ainsi :

Désignation des dirigeants	Fonction	Salaire brut annuel En DT	Cotisations sociales et fiscales En DT	Bons d'essence En DT	Coût de l'amortissement de voiture de fonction En DT
Mr. Skander MAKNI	DG	294 975	50 877	11 684	0
Mr. Kamel BELKHIRIA	Président CA	0	0	0	0

Tunis, le 24 juillet 2024
Le commissaire aux comptes
Ammar AMRI

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2024

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 30 JUIN 2024

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société **SICAV Axis Trésorerie** au 30 Juin 2024, qui font apparaître un actif net de **25.599.181** dinars pour un capital de **24.987.707** dinars et une valeur liquidative égale à **109,503** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois :

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Les actifs de SICAV Axis Trésorerie, s'élevant au 30 juin 2024 à 25.658.682 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 17.121.078 dinars, soit 66,73% de valeurs mobilières et de 4.389.469 dinars, soit 17,11% de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux égaux à 80% et 20%.
- Au 30 juin 2024, l'actif de SICAV AXIS TRESORERIE a été employé en des valeurs mobilières à un taux de 5,02% qui dépasse la limite de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 28 août 2024
Le Commissaire aux Comptes :
TUNISIE AUDIT & CONSEIL
Lamjed BEN MBAREK

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4.1.1	17 121 078	31 265 166	26 846 631
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 285 283	2 744 932	2 836 749
Obligations et valeurs assimilées		15 835 795	28 520 234	24 009 882
Placements monétaires et disponibilités		8 376 776	1 567 788	3 725 065
Placements monétaires	4.1.2	3 987 307	-	2 989 403
Disponibilités		4 389 469	1 567 788	735 662
Autres Actifs	4.1.5	160 828	128 322	17 668
TOTAL ACTIF		25 658 682	32 961 276	30 589 364
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	4.1.6	24 701	38 138	30 966
Autres créditeurs divers	4.1.7	34 800	89 255	43 699
TOTAL PASSIF		59 501	127 393	74 665
ACTIF NET				
Capital	4.1.8	24 987 707	32 000 622	29 088 559
Sommes distribuables		611 474	833 261	1 426 140
Sommes distribuables des exercices antérieurs		37	187	168
Sommes distribuables de l'exercice en cours		611 437	833 074	1 425 972
ACTIF NET		25 599 181	32 833 883	30 514 699
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		25 658 682	32 961 276	30 589 364

ETAT DE RESUTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	No te	Période du 01/04/2024 au 30/06/2024	Période du 01/01/2024 au 30/06/2024	Période du 01/04/2023 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	4.2 .1	273 385	583 083	438 403	891 447	1 675 138
Revenus des obligations et valeurs assimilées		255 110	564 808	409 437	862 481	1 646 172
Dividendes		18 275	18 275	28 966	28 966	28 966
Revenus des placements monétaires	4.2 .2	157 422	252 011	193 038	644 415	774 626
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		430 807	835 094	631 441	1 535 862	2 449 764
Charges de gestion des placements	4.2 .3	- 64 094	- 131 822	- 96 486	- 228 007	- 379 053
REVENU NET DES PLACEMENTS		366 713	703 272	534 955	1 307 855	2 070 712
Autres charges	4.2 .4	- 16 862	-33 315	-20 298	- 44 402	- 79 951
RESULTAT D'EXPLOITATION		349 851	669 957	514 657	1 263 453	1 990 761
Régularisation du résultat d'exploitation		- 41 097	- 58 520	- 289 616	- 430 379	- 564 788
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		308 754	611 437	225 041	833 074	1 425 972
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		41 097	58 520	289 616	430 379	564 788
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		- 117 768	- 394 410	-125 409	- 6 192	29 796
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		134 946	490 393	206 075	206 075	380 300
Frais de négociation de titres		-	-	- 119	- 119	- 119
RESULTAT DE LA PERIODE		367 029	765 940	595 204	1 463 217	2 400 737

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04/2024 au 30/06/2024	Période du 01/01/2024 au 30/06/2024	Période du 01/04/2023 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	367 030	765 940	595 204	1 463 217	2 400 738
Résultat d'exploitation	349 850	669 957	514 657	1 263 453	1 990 761
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	- 117 768	- 394 410	- 125 409	- 6 192	29 796
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	134 948	490 393	206 075	206 075	380 300
Frais de négociation de titres	-	-	119	119	119
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	- 1 296 294	- 1 296 294	- 1 026 966	- 1 026 966	- 1 026 966
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	- 1 625 814	- 4 385 165	- 14 700 647	- 28 114 337	- 31 371 041
Souscriptions					
- Capital	14 895 146	21 383 048	34 421 477	46 702 185	67 739 867
- Régularisation des sommes non distribuables	710 464	1 004 953	1 248 084	1 666 701	254 470
- Régularisation des sommes distribuables	582 131	942 022	1 336 274	2 101 781	2 743 029
Rachats					
- Capital	- 16 406 508	- 25 393 491	- 47 018 981	- 71 480 850	- 96 426 949
- Régularisation des sommes non distribuables	- 781 962	- 1 191 346	- 1 702 683	- 2 544 070	- 345 698
- Régularisation des sommes distribuables	- 625 085	- 1 130 351	- 2 984 818	- 4 560 084	- 5 335 760
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 2 555 078	- 4 915 519	- 15 132 409	- 27 678 086	- 29 997 269
ACTIF NET					
En début de période	28 154 259	30 514 700	47 966 292	60 511 969	60 511 969
En fin de période	25 599 181	25 599 181	32 833 883	32 833 883	30 514 700
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	248 592	273 094	425 963	545 392	545 392
En fin de période	233 774	233 774	302 452	302 452	273 094
VALEUR LIQUIDATIVE	109,503	109,503	108,558	108,558	111,737
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,21%	5,39%	5,53%	5,83%	5,76%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE SICAV AXIS TRESORERIE

SICAV Axis Trésorerie est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003 sous le n°01-2003.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

Le dépositaire de SICAV AXIS TRESORERIE est ARAB TUNISIAN BANK (ATB), le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-2003.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; et
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 30 Juin 2024, la société SICAV AXIS TRESORERIE détient une souche de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 (BTA Juin 2025) valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à compter de l'exercice 2020.

3.3.Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4.Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5.Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC.2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR.2-Revenus des placements monétaires ».

3.6.Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 17 121 075 dinars au 30 juin 2024, détaillé comme suit :

Code ISIN	Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% Actif net	Intérêts courus/ +ou- V potentiel
	Obligations & valeurs assimilées			15 085 217	15 835 791	61,861%	750 574
	Obligations			9 967 164	10 362 227	40,479%	395 063
	Emprunt national			5 191 264	5 391 568	21,061%	200 304
TNHG2VXQ 3BG0	EMP NAT_2022_T1/CB_TF		10 000	1 000 000	1 020 482	3,986%	20 482
TNQVHB5W Z2K2	EMP NAT_2022_T2/CB_TF		10 000	1 000 000	1 002 664	3,917%	2 664
TNRGVSC8 DE36	EMP NAT_2022_T3/CB_TF		10 000	1 000 000	1 058 815	4,136%	58 815
TN0JN6P VH38	EMP NAT_2022_T3/CB_TV		5 000	500 000	532 034	2,078%	32 034
TN0008000 838	EMP NAT_2021/B_5A_8.8%		10 000	1 000 000	1 070 207	4,181%	70 207
TNZBXQU5 RZ91	EMP NAT 2021 T3 CA TF		20 133	191 264	202 318	0,790%	11 054
TNX0K9990 B08	EMP NAT 2024 T2 CB TF		5 000	500 000	505 048	1,973%	5 048
	Emprunt société			4 775 900	4 970 659	19,417%	194 759
TN0003400 330	AB2008_20A_7%_21/05		3 000	60 000	60 377	0,236%	377
TN0003400 355	AB09/B_15A_30/09		5 000	33 100	34 858	0,136%	1 758
TN0003400 405	AB2010_15A_TMM+0,85%_31/08		7 000	93 030	98 509	0,385%	5 479
TN0003400 405	AB2010_15A_TMM+0,85%_31/08		3 000	39 830	42 195	0,165%	2 365
TN0003400 660	ABSUB2020_5A_12/2		10 000	400 000	411 261	1,607%	11 261
TN0003600 657	ATBSUB17/A_7A_TMM+2,05%_15/03		15 000	300 000	307 126	1,200%	7 126
TN0003600 657	ATBSUB17/A_7A_TMM+2,05%_15/03		1 000	20 000	20 475	0,080%	475
TN0004700 779	ATL2018-1_7A_8,5%_170718		5 000	200 000	213 005	0,832%	13 005
TNMA55MM DD46	ATL-2023-1-5A-10,5% CATEGA		5 000	400 000	411 751	1,608%	11 751
TN0001900 844	BH09/B_15A_5,3%_31/12		5 000	38 000	38 806	0,152%	806
TN0PIDORG AE6	BHSUB2021-2_9,1%_7A_C		10 000	1 000 000	1 050 920	4,105%	50 920
TN0002601 029	STB08/2_16A_6,5%_18/02		10 000	62 500	63 690	0,249%	1 190
TN0002601 185	STBSUB19_7A_11,5%_29/11		5 000	500 000	527 022	2,059%	27 022
TN0002601 219	STBSUB2020_1_7A_11%_16/4		5 000	300 000	305 497	1,193%	5 497
TNMCJHUZ PRDO	TLF2023-2-5A-10,7%		5 000	500 000	520 464	2,033%	20 464

TN0002102 085	TLSUB_2018_TMM+3%_7A_17/01		4 600	184 000	191 344	0,747%	7 344
TN0003900 230	UIB09/1_15A_5,5%_17/07		38 000	251 560	262 145	1,024%	10 585
TN0003900 248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07		3 000	90 000	94 028	0,367%	4 028
TN0003900 248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07C		2 700	81 000	84 625	0,331%	3 625
TN0003900 263	UIB2011-1_20A_6,3%_26082011		5 600	222 880	232 561	0,908%	9 681
	Bons du trésor assimilables			5 118 053	5 473 564	21,382%	355 511
TN0008000 622	BTA 6.3% MARS 2026 (10 ans)		132	118 140	130 043	0,508%	11 903
TN0008000 622	BTA 6.3% MARS 2026 (10 ans)		96	89 760	94 628	0,370%	4 868
TN0008000 580	BTA 6.3% OCTOBRE 2026		3 850	3 715 635	3 957 597	15,460%	241 962
TN0008000 655	BTA 6.6% MARS 2027 (10 ans)		288	256 320	279 658	1,092%	23 338
TN0008000 606	BTA 6.7% AVRIL 2028		81	69 741	76 673	0,300%	6 932
TN0008000 606	BTA 6.7% AVRIL 2028		213	193 191	202 459	0,791%	9 268
TN0008000 705	BTA_6.5%_11 JUIN 2025		80	70 880	78 343	0,306%	7 463
TN0008000 705	BTA_6.5%_11 JUIN 2025		333	299 201	326 102	1,274%	26 901
TN0008000 705	BTA_6.5%_11 JUIN 2025		335	305 185	328 061	1,282%	22 876
	Titres OPCVM			1 103 122	1 285 284	5,021%	182 162
TN5LPQ7W PQG8	FCP Axis AAA		2 500	288 062	280 738	1,097%	- 7 324
TN0001600 287	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV		823	87 464	85 451	0,334%	- 2 013
TN9LYNLK MSY6	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE		5 489	727 596	919 095	3,590%	191 499
	TOTAL			16 188 339	17 121 075	66,881%	932 736
	Pourcentage par rapport à l'actif					66,726%	

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 3 987 307 dinars au 30 Juin 2024, réparti comme suit :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% Actif net	Intérêts courus
Certificats de dépôt		3 983 077	3 987 307	15,58%	4 230
CDSICAVQNB4MDT9,57%20J160724		3 983 077	3 987 307	15,58%	4 230
Total		3 983 077	3 987 307	15,58%	4 230
Pourcentage par rapport à l'actif				15,54%	

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 30 juin 2024, le ratio susvisé s'élève à 17,11%.

4.1.4. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 30 juin 2024 une valeur comptable de 21 108 382 DT, soit 82,27% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt		
ETAT	5 391 568	5 473 564			10 865 132	42,34%
AB	647 200				647 200	2,52%
ATB	327 601				327 601	1,28%
ATL	624 756				624 756	2,43%
BH	1 089 726				1 089 726	4,25%
STB	896 209				896 209	3,49%
TLF	711 808				711 808	2,77%
UIB	673 359				673 359	2,62%
ATTIJARI						
OBLIGATAIRE			85 451		85 451	0,33%
SICAV						
SICAV PATRIMOINE						
OBLIGATAIRE			919 095		919 095	3,58%
FCP Axis AAA			280 738		280 738	1,09%
QNB				3 987 307	3 987 307	15,54%
Total	10 362 227	5 473 564	1 285 284	3 987 307	21 108 382	82,27%

4.1.5. Autres Actifs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2024 à 160 828 DT contre 128 322 DT au 30/06/2023 et se détaille comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	- 6 706	- 6 706	- 6 706
Autres débiteurs	160 828	126 861	17 685
Retenue à la source sur BTA	-	1 461	17
Total	160 828	128 322	17 668

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2024 à 24 701 DT contre 38 138 DT au 30/06/2023 et se détaille comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Rémunération du dépositaire.	3 016	8 950	5 999
Rémunération du gestionnaire.	21 685	29 188	24 967
Total	24 701	38 138	30 966

4.1.7. Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2024 à 34 801 DT contre 89 255 DT au 30/06/2023 et se détaille comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Commissaire aux comptes	11 638	25 929	16 874
Etat retenue à la source	5 802	36 716	14 116
CMF	2 731	3 564	3 095
Jetons de présence	7 494	7 482	5 000
Publications	1 423	11 403	3 637
TCL	651	4 141	956
Autres créiteurs divers	5 061	20	21
Total	34 801	89 255	43 699

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 31-03-2024

Montant	26 553 388
Nombre de titres	248 592
Nombre d'actionnaires	431

Souscriptions réalisées

Montant	14 895 146
Nombre de titres émis	146 038
Nombre d'actionnaires nouveaux	18

Rachats effectués

Montant	(16 406 508)
Nombre de titres rachetés	160 856
Nombre d'actionnaires sortants	17

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(117 768)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	134 948
Régularisation des sommes non distribuables	(71 497)
Frais de négociation de titres	-

Capital au 30-06-2024

Montant	24 987 707
Nombre de titres	233 774
Nombre d'actionnaires	432

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 30/06/2024 à 583 083 DT contre 891 447 DT pour la même période de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/04 au 30/06/2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des obligations et titres émis par le trésor					
Revenus des BTA	74 620	197 486	233 241	543 126	947 134
Revenus des obligations	180 490	367 322	176 196	319 355	699 038
Revenus des titres OPCVM					
- Dividendes	18 275	18 275	28 966	28 966	28 966
Total	273 385	583 083	438 403	891 447	1 675 138

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 30/06/2024 à 252 011 dinars contre 644 415 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/04 au 30/06/2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des certificats de dépôt	67 162	109 159	-	12 102	30 952
Revenus compte courant rémunéré	90 260	142 852	53 961	82 625	174 647
Revenus des prises en pension	-	-	139 077	549 688	569 027
Total	157 422	252 011	193 038	644 415	774 626

4.2.3 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 30/06/2024 à 131 822 dinars contre 228 007 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/04 au 30/06/2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	62 611	128 855	95 003	225 057	373 103
Rémunération du dépositaire	1 483	2 967	1 483	2 950	5 950
Total	64 094	131 822	96 486	228 007	379 053

4.2.4 Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2024 au 30/06/2024 à 33 315 DT contre 44 402 DT pour la même période de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/04 au 30/06/2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du commissaire aux comptes	5 005	10 010	5 005	9 955	20 075
Redevances du CMF	6 957	14 317	10 556	25 006	41 456
TCL	1 474	2 580	1 759	3 516	5 477
Frais de publicité	1 729	3 458	1 729	3 439	6 935
Charge diverse	1 297	2 550	1 249	2 486	6 008
Contribution social de solidarité	400	400	-	-	-
Total	16 862	33 315	20 298	44 402	79 951

5. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire :

5.1. Rémunération du dépositaire

La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 950 TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

5.2. Rémunération du gestionnaire

La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion et calculé en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention.